



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1533

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Georges Mothron, pour le groupe UMP.

M. Georges Mothron. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Rassurez-vous, monsieur le ministre, je ne reparlerai pas du commissariat d'Argenteuil ! La sécurité quotidienne des Français était une demande forte du début de notre mandat. La lutte contre la délinquance est une priorité constante du Gouvernement. À cet égard, celui-ci fait la démonstration, et l'évaluation statistique régulière le confirme, qu'une volonté politique affichée et déterminée à agir contre la délinquance en réaffirmant l'autorité de l'État conduit à des résultats probants.

La presse vient d'annoncer que la délinquance a diminué de près de 4 % le mois dernier par rapport à septembre 2003. Pour le neuvième mois consécutif, elle baisse.

Monsieur le ministre, pouvez-vous confirmer et présenter de façon plus détaillée ces chiffres ? Que comptez-vous faire pour que cette situation perdure et que la chute de la délinquance se poursuive ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, vous l'avez dit, nous assistons à une baisse continue de la délinquance dans notre pays depuis le début de l'année. Une baisse de la délinquance générale de 4 % et une baisse de la délinquance de la voie publique de 9 %, ce sont 120 000 victimes en moins depuis 2003. Ce sont 60 000 faits élucidés en plus sur la même période. Cela traduit bien la mobilisation de l'ensemble de nos forces de sécurité.

Mais je ne peux pas me contenter de ces succès. Il faut aller plus loin. Il faut une action plus adaptée et, pour cela, une meilleure répartition géographique des effectifs. Il faut aussi davantage de réactivité de la part de nos forces, c'est-à-dire une présence supplémentaire la nuit et les fins de semaine. Il faut enfin une police et une gendarmerie mieux formée et mieux informée. C'est tout le sens de la réforme des corps et carrières que nous avons engagée avec Michèle Alliot-Marie.

Il importe encore d'engager une action mieux ciblée sur les atteintes intrafamiliales et sur les violences scolaires, qui nous préoccupent particulièrement. C'est le sens du protocole d'accord que j'ai signé avec François Fillon à Dreux pour désigner des correspondants pour chaque établissement, pour avoir un diagnostic sécurité dans chaque établissement et pour mener aussi des actions de formation et d'éducation pour lutter contre le racket, la toxicomanie, les injures et les incivilités.

Il faut enfin aller plus loin et s'attaquer à la croûte de l'insécurité, au noyau dur. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé plusieurs chantiers pour lutter contre le terrorisme, les trafics de drogue et la cyber-criminalité.

Vous le voyez, la lutte contre l'insécurité reste bien au coeur des préoccupations et des priorités de ce gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1533

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 7 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2004